

40005 88
PF040005088

DESRIPTIF : Veste de soudeur, la partie avant est en cuir fleur de bovin, le dos est en tissu ignifugé (PROBAN®), *col rabattable*, fermeture par bouton pression, pare-étincelles en cuir

SIZES : XS S M L XL XXL XXXL TU

MARQUAGE


Cet article est conforme au règlement 2016/425 : innocuité, confort, solidité et à la protection contre les agressions physiques, risque thermique (chaleur). Il a fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type n° 00181/111/1/2021, délivrée par l'organisme notifié VIPO – (N°2369) – Gen. Svobodu 1069/4 958 01 Partizánske, – République slovaque.

CARACTÉRISTIQUES SELON LES NORMES EUROPÉENNES : selon ISO 13688:2013 Vêtements de protection - Exigences générales, ISO 11611:2015 Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les procédés connexes.

Propriétés selon la norme EN ISO 11611:2015. VESTE CLASSE 1		
 EN ISO 11611:2015 Classe 2 : A1+A2	Résistance à la traction	Min 80N (result > 264 N)
	Résistance à la déchirure (N)	Mini 20 N (résultat Moyenne: 65N)
	Résistance des coutures (N)	Min 225 N (result cuir 911 N ; cuir et textile 535 N)
	Propagation de flamme limitée :	Procédure A1 et A2 (le matériau ne s'enflamme pas, pas de trou, pas de débris fondus).
	- Le temps de persistance de flamme (s)	Max 2" (result 0s pour le cuir et le textile)
	- Le temps d'incandescence résiduelle (s)	Max 2" (result 1 s pour le cuir; 2s pour le textile®)
	- Coutures cuir-cuir	Les coutures sont restées intactes
	Impact de petites projections de métal fondu (nombre de gouttes)	Min 15 (resultat : cuir >40 gouttes; proban® 23 gouttes)
	Transfert de chaleur (rayonnement) RHTI ₂₄ (s)	Min 7s (resultat :cuir 32,8 s ; textile 13.1s) Après le test, le matériau est sans dommage visible
Résistance électrique (ø)	Min 10 ⁵ ø (resultat por le cuir 10 ⁹ - 10 ¹⁰)	
Résistance électrique des coutures(ø)	>10 ¹⁰ < 10 ¹¹	
Teneur en matière grasse du cuir (%)	Max 15% (resultat 11%)	
Inocuité	conforme	

Les niveaux de performance sont obtenus à partir d'essais effectués dans des conditions d'environnement définies par les normes. De ce fait, toute utilisation dans des conditions nouvelles relève de la responsabilité de l'utilisateur. **INSTRUCTION D'UTILISATION** : veste de protection exclusivement contre les risques de projection du soudage ou activités similaires.

Le niveau de protection contre la flamme sera réduit si la veste est contaminée par des matériaux inflammables. Une augmentation de la concentration en oxygène de l'air réduit considérablement la protection contre la flamme. Il convient de prendre des précautions lorsque le soudage est effectué dans des espaces confinés, si possible, évitez de créer une atmosphère enrichie en oxygène. La concentration d'oxygène doit être inférieure à 23 %, mais elle doit être maintenue à des niveaux supérieurs à 19,5 % (Ces valeurs peuvent varier légèrement d'une sphère de compétence à une autre).

L'isolation électrique fournie est réduite lorsque la veste est humide, sale ou imprégné de sueur.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATÉGORIE II : cet équipement de protection individuelle avec une bonne résistance à la traction ne doit pas être utilisé là où il y a un risque d'être enchevêtré par des machines en mouvement. Il ne contient pas de substances à un niveau connu pour avoir un effet sur la santé.

INSPECTIONS AVANT UTILISATION :avant utilisation, inspecter visuellement le matériel pour s'assurer qu'il est en parfait état et qu'il n'y a pas de défaut affectant la protection (trou, usure importante, couture défectueuse, etc.). Si le matériel n'est pas intact (dommages visibles, fissures ou usure importante) doit être remplacé.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE ET D'ENTRETIEN : conserver dans l'emballage d'origine, température et humidité ordinaires, locaux couverts et aérés. Nettoyez la surface avec un chiffon humide. Sécher à température ambiante. Régénération sous la responsabilité de l'utilisateur. Nous ne garantissons pas les performances des produits régénérés.



Pensez à trier, valoriser et recycler des EPI en fin de vie.